AVRIL 2013

Le Teich

Bulletin municipal d'information

DOSSIER

Le bureau de poste du Teich se modernise

lire pages 8-9

La réserve ornithologique du Teich fête ses 40 ans !

Parc naturel régional des Landes de Gascogne

Ville le Teich
Bassin d'Arcachon
la ville choisie par la nature

Les Aigrettes
Auto-Moto Ecole

Permis Voiture

. Traditionnel "B"
. Conduite Supervisée
. Conduite Accompagnée (A.A.C.)
. Remise à niveau
. Récupération de points

Permis Moto

A1 - A

Formation moto 125 cm³ avec permis B

Brevet de Sécurité Routière (B.S.R.)
Permis Remorque (E.B.)
Enseignement Théorique

Tél. : 05 56 66 09 17

Courriel : ame.lesaigrettes@orange.fr
4, rue Copernic - Technoparc - Sortie n° 3 - A660
(devant Hôtel "All Suites Home)
33470 - Le Teich

EDITORIAL

« Pas d'augmentation des impôts en 2013 »

Les taux des impôts locaux n'augmenteront pas en 2013. Ainsi en a décidé le conseil municipal du 11 avril dernier.

La commune du Teich a une fiscalité très modérée dont l'augmentation a été très inférieure à l'inflation depuis plusieurs années.

La maîtrise des dépenses de gestion et le faible taux d'endettement du Teich, inférieur à la moyenne de la strate, permettent cette année d'avoir des taux d'impôts locaux stables.

Le conseil municipal a également institué un abattement de 10% pour les Teichois en situation de handicap qui s'appliquera dès 2013.

Des investissements importants sont en cours ou vont être lancés sans augmentation des impôts, tels que la rénovation de La Poste, un programme de voirie conséquent, la rénovation du quartier de Lamothe, le poste MNS, etc.

La construction du pôle culturel qui regroupera une salle de spectacle, la bibliothèque-médiathèque municipale et l'école de musique, a débuté face au collège et au groupe scolaire Val des Pins.

Au mois de mai, une nouvelle piste cyclable sera réalisée parallèlement à l'avenue de Nézer. Elle reliera le rond-point de Nézer à l'avenue de Bordeaux et sécurisera cette voie à fort trafic.

Enfin, à l'automne, une tranche supplémentaire de la piste cyclable de l'avenue de Camps sera mise en chantier entre la place de Camps et la rue des Ancelyns.

Dans la continuité de 2012, l'année 2013 verra se réaliser de nombreux chantiers visant à poursuivre l'aménagement de la commune

Le Maire

SOMMAIRE

Pages 4-6
VIE MUNICIPALE
Toute l'actualité
Conseil municipal

Page 7
VIE ÉCONOMIQUE

Pages 8-9
DOSSIER
Le bureau de poste du Teich se modernise

Page 10
CULTURE ET ÉVÉNEMENTS / AGENDA

Page 11
VIE DE LA COMMUNE

© S. San Juan

© E. Laucher

Page 12
LIBRE EXPRESSION

Page 13
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Page 14
INFOS PRATIQUES

Edité par la Mairie du Teich
Tél. : 05 56 22 33 60 - contact@leteich.fr
Directeur de la publication : Isabelle Vulliard
Rédaction et photos : Isabelle Vulliard, Manuela Darbeau, E. Laucher, R.Coudroy, S. San Juan, fotolia.fr
Couverture : Robert Coudroy
www.leteich.fr
Réalisation : SEPPA tél 05 57 30 09 10 - RC E 434 804 720

Commune du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

Ville le Teich Bassin d'Arcachon la ville choisie par la nature

Parc naturel régional des Landes de Gascogne

COBAS Bassin d'Arcachon Sud

Les **travaux** et **projets de voirie** au Teich

D'ici la fin 2013, le **virage de la rue des Castaings** sera transformé en rond-point franchissable. Il permettra ainsi aux habitants du nouveau lotissement de sortir en toute sécurité de leur résidence et de rejoindre facilement le centre bourg, et il assurera une meilleure visibilité à ce virage.

Des chantiers d'envergure sont en cours sur le Teich, notamment celui de la **Maison Départementale de la Solidarité et de l'insertion** situé allée de Bordeaux, dont le planning des travaux est respecté (livraison fin 2013-début 2014). La MDSI est un bâtiment à énergie positive (BEPOS) qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Il occupera 1480 m² et sera accessible aux personnes en situation de handicap.

Le chantier du Pôle culturel est lui aussi en bonne voie : situé entre le collège et le groupe scolaire Val des Pins, il suit pour l'instant les délais imposés. Le terrain a été préparé et les fondations ont été posées. Le pôle culturel accueillera en un même lieu école de musique, salle de spectacle et bibliothèque-médiathèque sur près de 1400 m².

Le mur d'escalade est attendu avec impatience par l'association Le Teich Escalade. Propriété de la commune, il sera mis prochainement à disposition de l'association, mais a dû subir une remise aux normes. Il ne reste désormais qu'à réaliser d'ultimes contrôles de sécurité pour que le mur d'escalade soit complètement opérationnel.

Les portails de sécurité, au nombre de six, ont été posés sur le port à l'entrée de chaque passerelles. L'objectif est de limiter les dégradations et les vols, notamment d'essence, sur les bateaux.

L'Entraide teichoise, située dans la rue des Castaings, juste avant le passage à niveau, souhaitait un **abri pour décharger le matériel** et servir d'abri aux personnes qui attendent l'ouverture du local. La mairie a financé les travaux qui a permis la création d'un appentis en bois.

Le stade d'honneur de la JST fera l'objet en mai d'un **drainage afin d'évacuer l'eau pluviale** qui s'est accumulée au fil des mois. Il s'agit de soulever la pelouse à l'endroit où sont posés les drains puis de les désengorger. La pelouse est ensuite réimplantée.

Le hangar des services techniques situé dans la zone de Sylvabelle va subir une **rénovation complète** avec démontage du bardage et de la couverture pour un coût de 73 000 euros. Le toit sera ensuite recouvert de panneaux photovoltaïques. Les travaux de couverture sont financés par le SDEEG (Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde) qui revend ensuite l'électricité produite à EDF.

Jacques Pitot, une vie de dévouement public

Jacques Pitot nous a quittés à l'âge de 83 ans. Ancien conseiller municipal du Teich pendant deux mandats, de 1995 à 2008, et membre du CCAS, Jacques aimait passionnément l'engagement public. Entre 1971 et 1977, il a aussi été conseiller municipal à La Teste de Buch où il résidait à l'époque.

Il était une mémoire du Bassin : projectionniste, éclairagiste et opérateur du son, pendant 15 ans, au casino de la plage d'Arcachon, il était chargé des projections cinématographiques qui étaient alors organisées. Il a ensuite intégré le Centre d'essais des Landes où il était photographe et projectionniste. Jacques s'est marié avec Yvette en 1993 au Teich. Passionné de lecture, de photo et de dessin, il aimait également beaucoup écrire. Il nous laisse le souvenir d'un passionné de politique engagé et timide, gentil et plein d'humour.

Place aux **ronds-points végétalisés !**

Le rond-point de Nézer est le premier à être végétalisé à l'approche des beaux jours. Nouvellement construit, il dessert la résidence de Marthias et sécurise l'entrée du Teich depuis Biganos. Le second concerné est celui de Jeangard, qui lui aussi recevra un couvert végétalisé. Les travaux sont pris en charge par les services techniques de la commune, notamment le service des espaces verts.

Un **nouveau bâtiment** pour les maîtres nageurs

La construction du nouveau bâtiment des MNS sur la plage du Teich commencera fin avril. Opérationnel dès cet été, le local de 77 m² sera situé dans l'alignement de l'allée cavalière. Il comprendra un local pour les maîtres nageurs sauveteurs qui surveillent la plage en saison estivale et des espaces techniques de rangement, ainsi que des sanitaires publics (douches, lavabos et WC) accessibles aux baigneurs par l'arrière du bâtiment.

Le **tennis-club** du Teich **s'agrandit**

Un quatrième court de tennis est en cours de construction sur la plaine des sports. Pour cela, il a fallu déposer à la mi-avril l'éclairage du court le plus éloigné du club house avant de réaliser les terrassements. Puis le court sera réalisé et les projecteurs seront doublés pour éclairer les deux courts jumeaux. Les travaux devraient être terminés à la fin juin.

INFOS

Le conseil municipal a voté

Principales décisions du Conseil Municipal du 20 décembre 2012

- Approbation de la Charte du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et renouvellement pour douze ans de l'adhésion au Parc Naturel Régional de la commune du Teich. [unanimité]
- Demande de renouvellement du classement de l'Office de Tourisme du Teich en catégorie II. [unanimité]
- Vote de la Décision Modificative budgétaire n°2 et d'une subvention exceptionnelle à la Jeunesse Sportive Teichoise JST. [26 pour – 3 contres]
- Vote du transfert de compétences de l'éclairage public au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde afin d'améliorer la sécurité des ouvrages, la qualité du service public et la réactivité aux pannes d'éclairage, les délais d'intervention passant de 15 jours à 72 heures. [unanimité]
- Réalisation d'un générateur photovoltaïque sur les bâtiments annexes des services techniques municipaux à Sylvabelle. [unanimité]
- Incorporation des voiries et espaces verts des lotissements « le clos Lafitte », « les Tilleuls » et « le clos Lagraulat II » dans le domaine public communal. [unanimité]
- Acquisition de 1051m² entre Le Teich et Gujan-Mestras pour réaliser une future piste cyclable reliant le bourg du Teich à Gujan-Mestras le long de la voie départementale. [unanimité]

Principales décisions du Conseil Municipal du 21 février 2013

- Débat d'Orientations Budgétaires prévoyant de ne pas augmenter les impôts locaux en 2013.
- Vote des nouveaux montants de la taxe de séjour. [unanimité]
- Acquisition foncière en vue de réaliser une piste cyclable entre Le Teich et Gujan-Mestras, le long de la départementale. [unanimité]
- Convention avec le SDEG en vue de mettre en souterrain les réseaux de l'avenue de Lamothe et de l'allée de la Fontaine Saint Jean. [unanimité]
- Demande de report à septembre 2014 de l'aménagement du temps scolaire. Une unanimité entre les communes de la COBAS était indispensable dans la mesure où le transport scolaire est commun et organisé à l'échelle des quatre communes. [unanimité]
- Demande d'agrément du Teich et des communes de la COBAS en zone « B1 » afin de pouvoir bénéficier du dispositif d'investissement locatif DUFLOT. (unanimité)

L'embellissement paysager de l'entrée de ville par l'autoroute se poursuit

L'entrée de ville par l'A660 méritait mieux que cette suite désordonnée de broussailles et de pins maritimes ayant perdu de leur superbe au fil des tempêtes. La commune a choisi de mettre en valeur cette longue route qui traverse la craste de Baneyre avant d'entrer dans la commune en nettoyant les abords de la route, puis en plantant 68 pins parasols. L'espacement entre les arbres a été murement réfléchi afin de leur permettre de pousser correctement. Le projet a été financé par l'Etat au titre du 1% paysager et par le Conseil Régional d'Aquitaine.

Le Teich s'équipe de **bornes de propreté canine**

Il est utile de le rappeler : les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux pour les enfants. La commune vient d'équiper la place Dubernet de deux bornes de propreté, ainsi qu'une partie des trottoirs du centre ville. La borne comprend un distributeur de sacs, de gants et d'une corbeille qui inciteront les propriétaires de chien à ramasser les déjections de leur chien, pour la propreté de tous.

Une maison de la chasse pour les chasseurs teichois

L'association de chasse du Teich va désormais pouvoir disposer de sa «Maison de la chasse» mise à disposition par la commune. Située sur la route de Balanos, à deux pas du lac et des zones de chasse, elle servira à accueillir les réunions et constituera un point de ralliement. Avant d'être opérationnelle, il lui faudra subir une rénovation intérieure et extérieure qui sera menée par les chasseurs.

Réseau Eho : extension de la ligne G

La navette électrique gratuite de la ligne G empruntera désormais l'avenue de la Côte d'Argent depuis le rond-point de Jeangard, et desservira ainsi la nouvelle résidence «Le domaine de Marthias.» Cette extension de la ligne de transport public fait suite à la demande de la commune auprès de la Cobas.

Institut détente et beauté

Depuis décembre dernier, Aurélie Zacchini a ouvert son institut de beauté rue des Castaings et propose un concept original : des animations destinées aux enfants, des soirées bar maquillage pour adultes où l'on vient seul ou entre amies, et des cours particuliers de maquillage. Des moments de pure convivialité et de détente qui s'ajoutent aux produits marins et aux soins proposés, notamment le soin polynésien.
Ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 18h30, le samedi de 9h30 à 14h, les lundi et samedi après-midi sur rendez-vous. Tél. : 05 56 66 78 91.

Le tabac-presse
change de mains

François et Nadine Leroy ont repris le 16 mars dernier le tabac presse du Teich. Après un parcours professionnel diversifié, les deux gérants ont opté pour la convivialité et la relation avec le public, et ont entrepris, dans un premier temps, de redonner un coup de peinture à la façade. Bientôt baptisé «Le Sud-Ouest», le tabac-presse proposera des produits saisonniers en période estivale.
Les jours d'ouverture ne changent pas et le tabac-presse sera ouvert de 6h30 à 12h30 et 15h à 19h30.
Tél. : 05 56 22 86 15.

L'atelier d'art-thérapie

En février dernier, Sylvie Hoger, art-thérapeute, a ouvert son atelier «L'art d'être» au Teich, au cabinet de l'orthophoniste Sandrine Dheurle. Diplômée de la faculté de médecine et de pharmacie de Poitiers, Sylvie a travaillé auprès des personnes en situation de handicap, enfants et adultes, et des personnes âgées, et pratique également le massage assis. Thérapeute, Sylvie Hoger travaille sur les troubles d'expression et de communication, et entend favoriser le lien parent-enfant, par la peinture, le modelage, l'écriture, la poésie, même chez les tout-petits.
Tél. : 06 21 17 13 32.

Un cabinet de podologie

Audrey Durand, qui exerçait jusqu'à présent dans les Landes, propose des soins de pédicurie (soins des cors, ongles incarnés, blessures aux pieds, prothèses en silicone en prévention des cors, etc.) au cabinet de la rue des Castaings ou à domicile. Elle réalise également les semelles orthopédiques pour les adultes et les enfants, thermoformées ou classiques.
Sur rendez-vous. Tél. : 05 56 22 19 42.

MelAnge Créatif

Mélissa met sa passion et sa formation de décoratrice d'intérieur au service des particuliers et des entreprises. Au gré des projets et des envies des clients, de leurs habitudes de vie et de leur budget, elle propose des conseils, des idées : choix des couleurs, mobilier, accessoires, tissus, revêtements, etc. Mélissa peut également proposer un projet déco plus détaillé, mais aussi du home-staging (dépersonnaliser une maison avant de la vendre ou de la louer) ou du relooking de meubles.
Tél. : 06 44 16 43 96.
melange.creatif@hotmail.fr

Eco-énergie 33 :
s'adapter aux besoins

Lionnel Védrenne est un ancien chargé d'affaires dans une entreprise bordelaise de génie climatique. Il a travaillé sur de grands projets et le photovoltaïque, le bâtiment, le chauffage, la plomberie, la climatisation, les matériaux d'isolation n'ont plus de secret pour lui. Son crédo : vous permettre de diminuer immédiatement le montant de vos factures énergétiques. Toutes les énergies sont prises en compte, à condition d'être moins coûteuses, propres et si possible renouvelables, en fonction des besoins du ménage, d'une entreprise, d'une structure, etc.
Tél. : 06 70 92 41 17.
ecoenergie33@orange.fr

MJ-Aménagement de jardin

Julien Momparler est un spécialiste du jardin et des espaces extérieurs : il aménage et crée des espaces verts et des terrasses, et entretient (tonte, débroussaillage, élagage, entretien des plantes, éclairage, surveillance des villas l'été, etc.). Son activité complémentaire s'étend aux travaux de rénovation (pose de parquet, peinture, nettoyage de toitures, de terrasses et d'allée, etc.) Sa spécialité est le minéral/végétal. Inspiré par les jardins de Bali et leur caractère zen, Julien peut proposer des jardins ou des espaces extérieurs aboutis, nécessitant peu d'entretien.
Tél. : 06 63 14 78 70. momparler.julien@yahoo.com

Le bureau de poste du Teich se modernise

+ D'INFOS

Depuis le début mars et jusqu'à fin juin, si les travaux suivent leur cours, l'accueil du public s'effectue dans le bureau de poste de Gujan-Mestras, 11 rue allée René Fourgs, près de la salle des fêtes et à hauteur du cours de la Marne. Les opérations bancaires, la remise et le retrait des paquets, ainsi que l'intégralité des opérations réalisées au Teich se font désormais, et pendant la durée des travaux, à la poste de Gujan-Mestras, dans les mêmes conditions.

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Le mardi, de 9h à 12h et de 14h à 17h15. Le samedi, de 9h à 12h. Fermé le dimanche.
Tél. : 08 99 23 10 03
(*1,35€/appel + 0,34€/min).

Construit dans les années 70, l'actuel bureau de poste ne répondait plus aux besoins d'une commune de 6700 habitants en termes d'accueil du public et de services proposés.

Le 16 février dernier, le Conseil municipal a validé la rénovation du nouveau bureau de poste pour un coût de 330 000 €, avec des subventions sollicitées auprès de l'État et du Conseil général.

La commune étant propriétaire des locaux qu'elle loue à la Poste, il lui incombait de réaliser la rénovation de ce bâtiment datant de 1970. Le receveur n'habitait plus le logement de fonction et la commune a pu récupérer l'espace. La rénovation de ce bâtiment est devenue possible, et en concertation avec les services de la Poste, les travaux ont commencé début mars. Ils devraient durer jusqu'à fin juin.

Le projet de rénovation et d'agrandissement porte sur trois points :

- **L'amélioration de l'accueil** du public pour l'accessibilité et la surface d'accueil ;
- **La création de locaux** adaptés au fonctionnement du service : guichet, salle du coffre, bureau du conseiller financier, locaux du personnel ;
- **La mise en accessibilité** pour les personnes en situation de handicap et l'isolation thermique du bâtiment.

En ce qui concerne le réaménagement intérieur, le bâtiment sera dissocié en deux parties fonctionnelles : les locaux de la Poste, en rez-de-chaussée, avec création d'une extension de 23 m² à l'arrière des locaux actuels, seront bien sûr accessibles aux personnes en situation de handicap (rampe d'accès, accès à l'accueil et aux guichets). L'accueil du public s'effectuera dans des locaux beaucoup plus grands (18 m² environ aujourd'hui contre 46 m² après la rénovation). Le logement de fonction, situé en étage, sera transformé en trois salles municipales de réunion, indépendantes des locaux de la Poste. Un escalier de secours couvert, en bois, sera également créé.

Du côté de la Place Dubernet, un parvis sera aménagé et la rampe pour personnes à mobilité réduite réinstallée.

Le coût total de l'opération s'élève à 330 000 € TTC, avec une subvention de 35% sollicitée auprès de l'Etat et du Conseil Général.

Le réaménagement du bureau est un projet qui était attendu depuis plusieurs années par le public, et que la commune a constamment défendu auprès de la Poste.

Une poste moderne pour une commune moderne !

AVANT

APRÈS

AVANT

APRÈS

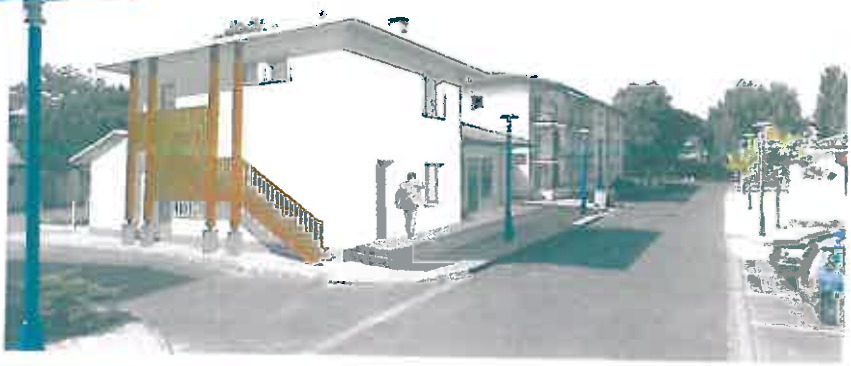

Le Teich a brûlé M. Carnaval

Samedi 23 mars, sous un superbe soleil, enfants et adultes se sont retrouvés devant l'espace jeunes pour fêter Carnaval, dont le thème était cette année l'océan. Une foule bigarrée, composée de corsaires, de pirates, de sirènes, de tahitiennes, ou encore de drôles d'humains équipés de masques de plongée ou transformés en aquarium, et d'ORNI, objets roulants non identifiés, s'est élancée au son de la banda Los Galipos et de la battucada du Teich, dirigée par Mireille Joly. Un carnaval qui montre qu'avec de l'imagination et de la bonne volonté, les déguisements sont à la portée de tous. C'est ensuite sans état d'âme que M. Carnaval a été joyeusement brûlé en place publique, près de l'espace jeunes.

La bourse aux équipiers de l'ATP : prenez place à bord !

Vous n'avez pas de bateau et vous avez très envie de naviguer sur le Bassin ? Ou vous rêvez d'acheter un bateau mais vous hésitez encore ? L'Association Teich Plaisance lance une initiative originale et sympathique en organisant une bourse aux équipiers. Rendez-vous sur le site internet de l'association qui met désormais en contact propriétaires de bateau à voile ou à moteur et toute personne intéressée par une sortie en mer. Le plaisancier s'inscrit, indique le jour de sa sortie, les horaires prévus, l'endroit où il compte se rendre, et le nombre de places disponibles. La personne intéressée contacte directement le plaisancier, et ils se mettent d'accord sur la sortie. Cette initiative répond à la demande de nombreux Teichois et permet de découvrir la plaisance et le Bassin.

Renseignements auprès de Michel Daburon, vice-président de l'ATP au 06 74 33 33 20.

Le concours des jardins fleuris

Déjà 25 ans pour le concours communal des jardins fleuris ! Il récompense, comme chaque année, les efforts fournis par les communes et les habitants en termes de fleurissements et de pratiques environnementales respectueuses. Sont pris en compte les fleurissements des maisons, terrasses, balcons, jardins, parcs, visibles ou non de la rue. Tous à vos gants de jardinage ! Le coupon d'inscription est disponible à la mairie ou sur le site internet de la commune : www.leteich.fr, avant le 31 mai 2013.

Agenda

MAI

Jeudi 2 mai, mardi 7 mai, vendredi 10 mai. Les visiteurs de Pâques. Découverte de la Réserve Ornithologique du Teich accompagnée par un guide naturaliste. Réservations obligatoires. Prêt de jumelles compris. Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon.
Tél. : 05 56 22 80 93

Dimanche 5 mai. Salle des fêtes - 15h30. Ciné-comédie en chansons. Nicolas Pasquet- Soliste Ténor ; Arlette Colaquy-Ellys - Pianiste ; Françoise Dupouy – Chef de Chœur. Réservations : Samedi 27 Avril et 4 Mai au Marché du Teich ou Cant'O Teich au 06 82 44 25 81

Mardi 7, jeudi 9, samedi 11, dimanche 12, samedi 18 et samedi 25 mai. Sortie en kayak de mer à, respectivement, la Pointe de l'Eyre, à 12h30 (prévoir pique-nique) ; la Pointe de l'Eyre, à 13h45 ; Gujan-Le Teich, à 15h ; l'île aux oiseaux, à 9h30 (prévoir pique-nique) ; le Haut Delta, à 9h (prévoir pique-nique) ; la Pointe de L'Eyre, à 13h30. Rendez-vous à l'entrée du parc ornithologique. Renseignements et réservations à la MNBA au 05 56 22 80 93

Jeudi 9 et vendredi 10 mai, à 9h30. Balade en barque le long de la Leyre, accompagné d'un guide de la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon. Lieu de rendez-vous : Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon. Tél. : 05 56 22 80 93.

Samedi 18 et dimanche 19 mai : exposition d'ikebana, art floral japonais. Salle des fêtes, de 10h à 12h et de 14h30 à 18h. Entrée gratuite. Ikebana de la Côte d'Argent. Tél. : 05 56 22 63 39

JUIN

Samedi 1er juin - Gala de l'association Delta Rock, à la salle des Fêtes, à 20h30. Démonstration de danses par les membres de l'association et des professionnels, soirée dansante, possibilité de restauration sur place. Réservations à Delta Rock, tél. : 06 63 55 18 68. Site web : deltarock.wordpress.com

Samedi 8, dimanche 9, samedi 22, dimanche 23 et samedi 29 juin. Sorties en kayak de mer à respectivement : Pointe de l'Eyre, à 13h ; Pointe de l'Eyre, à 13h30 ; Gujan-Le Teich, à 12h30 (prévoir pique-nique) ; Pointe de l'Eyre, à 13h30 ; Pointe de l'Eyre, à 18h (prévoir pique-nique).
MNBA. Tél. : 05 56 22 80 93

Samedi 8 juin 2013 : Exposition de l'atelier Cœur de terre. Salle des fêtes, de 10h à 21h. Entrée gratuite. Présence de la céramiste Raku, Cathie Olivier. Contact : Atelier Cœur de Terre. Tél. : 06 68 48 73 29

Dimanche 9, samedi 22 et dimanche 23 juin à 9h30. Balade en barque le long de la Leyre, accompagné d'un guide de la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon. Lieu de rendez-vous : Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon. Tél. : 05 56 22 80 93.

Vendredi 21 juin. Fête de la musique. Place du Souvenir. Scènes ouvertes avec groupes amateurs locaux (tous styles) - spectacles des écoles (école de musique, collège...) - restauration possible sur place : sandwiches, tapas, crêpes, boissons, bière pression... De 19h à minuit. Comité des fêtes et de la culture : 05 56 22 68 55, comitefetesteich@aol.com ; www.comitedesfetesleteich.fr

Du 28 juin au 4 juillet - Exposition des ateliers de l'association Arts & Loisirs. Salle des fêtes. Broderie, peinture sur porcelaine, aquarelle, dessin au pastel et peinture à l'huile et acrylique. De 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00. Entrée gratuite. Arts & Loisirs : 05 56 82 65 13 ou 06 71 16 39 77, arts-et-loisirs@hotmail.fr ; artsetloisirs.jimdo.com.

Samedi 29 juin - Traditionnel Feu de la Saint-Jean. L'embrasement de ce feu de bois est agrémenté d'un bal pour animer la soirée. Buvette, grillades et crêpes sur place. Plaine des Artigues, Port du Teich. De 19h à 1h. Comité des fêtes et de la culture : 05 56 22 68 55, comitefetesteich@aol.com ; www.comitedesfetesleteich.fr

© Erick Lautier

© Robert Coudray

La réserve ornithologique du Teich fête ses 40 ans

Du 18 au 24 mars, la réserve ornithologique du Teich (anciennement le parc ornithologique) a fêté 40 ans d'ouverture au public et de succès populaire. Les animations proposées tout au long de la semaine ont connu un engouement qui a dépassé les attentes. Retour sur cet événement.

La réserve, ce sont :
- 319 espèces d'oiseaux, le chiffre évoluant sans cesse
- 6 km de sentiers pédestres
- 120 hectares
- 20 observatoires couverts
- Des milliers d'oiseaux migrateurs

La réserve ornithologique nous semble si familière, ici au Teich, que nous oublions parfois les efforts qui sont menés pour l'entretenir, le protéger, le développer. Pourtant, cet espace naturel nous est cher. La preuve en est avec les 3300 visiteurs qui ont participé à l'ensemble des animations proposées en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne : conférences, exposition photos, films et journées portes ouvertes. L'exposition des meilleures photos des abonnés (400 dont 78 ont participé à l'expo) a attiré 1138 personnes. 440 personnes ont assisté aux quatre conférences, 1500 sont venues à la journée portes ouvertes. *«Cette affluence démontre l'attachement de la population locale à la réserve ornithologique, mais aussi l'intérêt manifesté au niveau national»*, explique Véronique Hidalgo, directrice de la réserve ornithologique. *«La fête des 40 ans va se poursuivre tout au long de l'année et un nouveau site internet est en construction. Nous réfléchissons à un rendez-vous régional annuel qui nous permettrait de parler d'un sujet particulier, et de capitaliser cette dynamique des 40 ans.»*

Voici quelques liens pour voir ou revoir les émissions de télévision et de radio consacrées aux 40 ans de l'ouverture au public de la réserve :
- http://www.francebleu.fr/patrimoine/sur-les-routes-de-gironde/la-reserve-ornithologique-du-teich-fete-ses-40-ans
- http://aquitaine.france3.fr/2013/03/19/le-parc-ornithologique-du-teich-fete-ses-40-ans-218901.html
- http://telematin.france2.fr/?page=chronique&id_article=44974
- http://www.tvba.fr/videos-2/societe/teich-40-ans-reserve-ornithologique.html

Environnement : les bâtiments vont se mettre en veilleuse !

L'heure est à l'économie d'énergie. C'est le sens de l'arrêté du 25 janvier 2013 relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels, visant à limiter les nuisances lumineuses et la consommation énergétique. L'arrêté réglemente à la fois l'éclairage intérieur émis vers l'extérieur et l'éclairage des façades. Les éclairages intérieurs doivent être éteints une heure après la fin de l'occupation de ces locaux. Les illuminations des façades des bâtiments sont éteintes au plus tard à 1h. Les éclairages des vitrines des commerces ou des magasins d'exposition sont éteints au plus tard à 1h ou une heure après la fin de l'occupation de ces locaux, si celle-ci intervient plus tardivement. Les éclairages des vitrines des commerces ou des magasins d'exposition peuvent être allumés à partir de 7h ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci débute plus tôt. Les illuminations des façades des bâtiments ne peuvent être allumées avant le coucher du soleil. Ces dispositions entrent en vigueur au 1er juillet 2013.

La taxe de séjour est obligatoire

Face au développement des capacités d'hébergement touristiques au Teich, le conseil municipal a fixé le 17 décembre 2006 l'instauration d'une taxe de séjour sur la commune. Cette taxe est acquittée par la personne hébergée, puis reversée par l'hébergeur à la commune. Elle sert à réaliser des actions de promotion en faveur du tourisme et des actions de protection de gestion des espaces naturels. Elle rapporte chaque année entre 45 et 50 000 euros au budget communal et finance, entre autres, l'office de tourisme (OTSI). Voici un rappel de ses modalités :
- la taxe concerne les hôtels de tourisme, les résidences et les meublés de tourisme, les villages de vacances, les terrains de camping, de caravanage et tout type d'hébergement en plein air. Seules la payent les personnes non domiciliées dans la commune et n'y possédant pas une résidence.
- sont exonérés les enfants de moins de 13 ans, les centres de vacances collectifs homologués pour enfants, les bénéficiaires d'aides sociales et les fonctionnaires et agents de l'État appelés temporairement dans la commune pour l'exercice de leur profession.

Le logeur a l'obligation de percevoir la taxe puis d'en verser le produit au receveur municipal du 1er au 30 mai et du 1er au 30 novembre.

Renseignements en mairie au 05 56 22 33 60.

Groupe de la Majorité

Gestion de la commune : des investissements très importants sans augmentation des impôts locaux

Le conseil municipal a voté pour la stabilité des taux des impôts locaux en 2013. Ce vote s'inscrit dans le cadre d'une politique de très grande modération fiscale que mène la commune depuis de nombreuses années. Il faut rappeler que depuis 2008 les taux des impôts locaux ont augmenté de 1,39% en moyenne, c'est-à-dire beaucoup moins que l'inflation pendant la même période et Le Teich figure en première position des communes ayant la plus faible pression fiscale parmi les 10 communes du Bassin.

La commune y a perdu « du pouvoir d'achat communal », mais il a été compensé par un contrôle strict de ses dépenses, par des économies de fonctionnement, réalisées par exemple sur les dépenses d'énergie, et un désendettement continu de la commune, qui a permis à la municipalité de bénéficier des marges de manœuvres budgétaires nécessaires pour maintenir ses projets d'investissements.

Ainsi, parallèlement à cette stabilité fiscale, la commune investit très fortement.

Après la nouvelle crèche, la rénovation de la salle polyvalente et la nouvelle école du Delta en 2012, 2013 voit et verra beaucoup de nouveaux équipements se construire :
rénovation de la poste, poste de secours MNS et sanitaires, ponts sur les canaux du port, pôle culturel, court de tennis, Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion, voirie pour 750.000 €, entrée paysagée depuis l'autoroute, piste cyclable et de nombreux autres travaux de moindre importance.

Investir pour améliorer la vie quotidienne des Teichois sans endetter la commune tout en maintenant une fiscalité très modérée, c'est la gestion vertueuse que mène l'équipe municipale au service de tous les Teichois.

L'équipe municipale

Le Groupe de l'opposition du Teich

Pour une gestion juste et respectueuse des Teichois

Lors du conseil municipal du 11 avril, un dossier a plus particulièrement attiré notre attention. Il est relatif au budget primitif 2013 et définit les orientations financières, sociales et économiques de l'année.

Depuis 2009, les Français subissent toutes les conséquences, dans certains cas dramatiques, d'une crise qui n'en finit pas...

La majorité municipale, sans aucun scrupule, a fait progresser le taux d'imposition de plus de 7% sur la période 2008/2013, malgré notre opposition, et, comme par hasard, à la veille des élections municipales de 2014, celui-ci reste stable.

FAUT-IL EN DEDUIRE UN CALCUL BASSEMENT ELECTORAL ?

Par ailleurs, à l'analyse du budget présenté, le montant global de l'imposition génère une recette supplémentaire de 190 000€ du fait de l'augmentation de la base d'imposition communiquée par les services fiscaux.

Malheureusement, cette manne prélevée dans vos poches, est utilisée pour des dépenses de gestion courante en augmentation de 6,78 %, au détriment de travaux d'investissements indispensables dans notre commune et/ou d'un remboursement anticipé de la dette qui s'élève à plus de 5 millions d'euros.

Dans ce budget, voté par toutes les composantes de la majorité municipale, aucune dépense de fonctionnement n'est en diminution, comme si la crise que nous subissons tous n'atteignait pas le budget de notre commune !

IL EST TANT DE METTRE FIN À CES CALCULS ÉLECTORAUX.

POUR GÉRER UNE COMMUNE IL EST IMPÉRATIF DE S'OUBLIER ET DE NE S'INTÉRESSER QU'AUX ADMINISTRES.

Vous pouvez compter sur notre détermination et notre vigilance.

Vos élus du conseil municipal,

Laurence DE ANDRADE
laurence.deandrade@gmail.com

Charles BESSE
besse.charles@free.fr

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DU TEICH

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	ADRESSE	TELEPHONE
3ème Age Teichois. Les Cols Verts	COURSIMAULT Christian	3 allée du Houdin	05 56 22 60 48
Aïkido	THOMAS Didier	46 allée des Bouvreuils	05 56 22 64 83
Amicale Sapeurs Pompiers	FEGER Didier	6 rue René Dauriac	05 56 22 63 00
Archers du Teich	CHOUPEAULT Laurence	36 rue des Plaines	05 56 54 64 90
Arts & Loisirs	CALLEJA Annette	10 bis rue du Château	05 56 22 86 58
Association des commerçants, artisans et professions libérales du Teich	LEFEVRE Patrick	19 rue de la Mission	05 57 52 30 33
Association Thème Sud-Ouest (A.T.H.O.S.)	MELESI Olivier	9 rue des Plaines	05 57 15 16 60
Au Teich, ayons la pêche !	SOUBRAT Murielle	5 rue de la Mission	06 76 12 60 98
ASPI	PIOVESAN Sophie	12 allées des Bécasses	06 33 38 13 16
Balanos (Ass. Quartier de)	ZAIA Guy	36 rue de Balanos	
Bibliothèque enfantine	DARMUSIE Odile	place du Souvenir	05 56 22 61 22
Brochet Boïen	MONTPELLIER Jean-Jack	19 route de l'Agnet - Mios	05 56 26 64 24
Canoë Kayak Club	CALLEJA Jean	Rés. Le Hameau de Jeangard	06 21 21 82 71
CANT'OTEICH	LE BOULANGER Catherine	Maison des Associations	06 68 39 13 23
CDROM (moulages B.A)	CONTRE Pierre	11 allée de Botereau	05 57 52 32 63
Chasse	GEORGETTE Auguste	9 rue des Fleurs	05 56 22 87 51
COBARTEC	DUHARD Jean-Claude	15 rue du Stade	05 56 22 88 58
Comité d'Animation de Camps	BOURBON Nicole	102 Avenue de Camps	06 76 62 04 20
Comité des Fêtes et de la Culture du Teich	THOMAS D/LACOUTURE A	23 rue de l'Industrie (gare)	05 56 22 68 55
Comité de Jumelage le Teich-Briones	PIQUER-HIDALGO Véronique	Maison des Associations	06 15 46 30 88
Country Dance Company 33	LAROCHE Michèle	59 rue André Malraux	06 99 20 24 88
DAR SALAM	LE MERDY Luedwine	134 avenue de Camps	06 87 03 45 86
Cycliste Teichoise (section)	RIGAUD Yvon	7 rue des Fougères	05 56 22 80 38
Delta Rock	LE MAÎTRE Jutta	41 bis cours de la République Gujan-Mestras	05 56 66 96 13
D.F.C.I.	LANTRES Jean-Pierre	45 route de Lavignolle - Salles	06 07 04 28 00
Entraide Teichoise	TERROM Claudine	30 rue des Castaings	05 56 22 89 66
Espagnol - Anglais S. Panza	STEWART James	9 rue des Poissonniers	05 56 22 61 90
ÉVASION VTT Le Teich	COURTOT Jean-Claude	45 rue des Pins	05 56 22 83 74
F.C.P.E. (Présidente)	CHAUMELLE Elodie	105 avenue de Camps	06 60 63 30 73
F.C.P.E. (Elémentaire Delta)	MARTET Stéphanie	13 rue des Pins	06 12 42 50 55
F.C.P.E. (Elémentaire Val des Pins)	DUPONT Delphine	15 impasse du Mayne Gujan-Mestras	06 17 06 50 24
F.C.P.E. (Maternelle Val des Pins)	CHAUMELLE Elodie	105 avenue de Camps	06 60 63 30 73
F.C.P.E. (Maternelle Delta)	BOREL Lucile	74 rue des Poissonniers	05 56 22 11 67
F.C.P.E. (Collège)	BONNEMASON Pierre	11 rue des Fleurs	05 56 22 65 11
Football (JST)	BIEJ Gilbert	69 ter rue de la Liberté Gujan-Mestras	06 71 73 03 39
Gymnastique (Gym V.)	STRAEBLER Karine	41 rue des Castaings	05 57 52 30 97
Handball (HBCT)	BARGUES Lucien	B.P. 14	05 56 66 89 48
Harmonie du Teich	BORDESSOULE Nathalie	14 rue des Vignes	06 83 48 63 33
Ikebana de la Côte d'Argent	COUDROY Dominique	17 allée des Lauriers	05 56 22 63 39
Judo	HAUSARD Pascal	6 lotissement la Chêneraie	06 01 85 12 30
Théâtre Expression Le Poil à gratter	DEGOUÉ Michèle	32 rue des Poissonniers	05 57 52 35 17
Le Teich Escalade	LAULAN Aurélien	Maison des Associations	06 78 35 81 30
Micro Racing Car Teichois	TALLIER Olivier	11 av d'Aquitaine, appt 1 - Bruges	06 98 84 51 34
Mouettes Casquées	JAUREGUIBERRY Jean-Luc	24 rue du Moulin	06 09 89 69 48
Office de Tourisme	TROUBET André	Hôtel de Ville	05 56 22 80 46
Office Socio-culturel	BOUTEILLER Dominique	place du Souvenir	06 16 80 42 69
Ophélie (association)	CUBAYNES Pierre	15 allée des Grives	06 85 22 29 97
P.E.E.P. (Présidente)	MIERZCHALA Laetitia	77 avenue de Bordeaux	06 69 05 82 20
P.E.E.P. (Collège)	MALABAT Eric	28 bis rue de Caplande	06 84 08 11 69
P.E.E.P. (Maternelle Val des Pins)	CHAUSSIER Jean-Louis	29 allée de Grangeneuve	06 12 65 05 38
P.E.E.P. (Elémentaire Delta)	BORDAS Eric	15 allée du Teychan	05 56 22 69 54
P.E.E.P. (Elémentaire Val des Pins)	CHAUSSIER Jean-Louis	29 allée de Grangeneuve	06 12 65 05 38
PEGGAZ	BERNADET Peggy	allée de Canteranne	06 02 09 46 38
Plaisance (Ass. Teich)	GRAZIANI Michel	39 rue des Poissonniers	05 57 52 60 69
Rugby Loisirs Les Bayoux	MAGUER Yoan	2 rue des Arbousiers	06 23 21 29 08
Souvenir Français	GILLES Maryse	13 rue des Castaings	05 56 22 81 14
Tennis Club du Delta	COHERE Marie-Jo	13 bis allée du Sable-Gujan-Mestras	06 17 06 53 91
Théâtre Spectacle Teichois	AZUAGA Christiane	102 av. Pinède de Conteau - La Teste	05 56 66 65 15
U.F.A.C.	LAQUEYRERIE Christian	43 rue des Castaings	05 56 22 80 54
Vie Libre	SERAIS Sylvie	6 allée des Bouvreuils	05 56 22 62 86
Yoga	JACQUES Arlette	21 rue Marcel Legrand	06 85 86 91 96
2 CV Club du Bassin d'Arcachon	COIRNOT Laurent	14 rue du Hourney	05 56 22 67 95

MAIRIE

Tél : 05 56 22 33 60 - Fax : 05 56 22 33 61.
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h. Le samedi matin de 8h30 à 12h.

PERMANENCE DES ÉLUS

François Deluga, *maire, sur RDV.*

André Troubet, *1er adjoint chargé de l'administration générale, du personnel et des finances. Sur RDV.*

Valérie Collado, *adjointe chargée des affaires scolaires et de la petite enfance. Mardi de 17h à 19h. Sur RDV.*

Cyril Socolovert, *adjoint chargé de l'urbanisme, du développement durable, du développement économique et touristique. Mercredi de 18h30 à 20h30.*

Karine Desmoulin, *adjointe chargée de la culture et de la vie associative. Sur RDV.*

Philippe de Las Heras, *adjoint chargé des sports. Sur RDV.*

Dany Fressaix, *adjointe chargée de la solidarité. Lundi de 16h à 18h30, Maison de la Solidarité.*

Jean-Louis Lacabe, *adjoint chargé des travaux et de la forêt, mercredi de 18h à 19h.*

Michèle Gouaux-Bourseau, *adjointe chargée de l'insertion sociale. Mardi, de 17h à 18h, Maison de la Solidarité.*

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

Gérard Lafon, *chargé de la sécurité, permanence le mercredi de 17h à 18h.*

Jean-Claude Bergadieu, *chargé des réseaux, énergies renouvelables et économie d'énergie. Sur RDV.*

Les autres conseillers délégués sur RDV.

Bibliothèque municipale
Ouvert le mardi de 15h à 19h, mercredi de 15h à 17h 30 et samedi de 10h à 12h. Tél. : 05 56 22 61 22.

Écoles
- Maternelle du bourg – *Tél. : 05 56 22 65 88.* Directrice : Mme Sautet.
- Primaire du bourg – *Tél. : 05 56 22 65 89.* Directrice : Mme Cazeaux.
- Maternelle Val des Pins – *Tél. : 05 57 15 34 20.* Directrice : Mme Créances.
- Primaire Val des Pins – *Tél. : 05 57 15 34 30.* Directrice : Mme Roy.
- Collège – *Tél. : 05 57 52 33 33.* Principal : M. Chamoulaud.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)
Tél : 05 56 54 73 05. Directrice : Mme Coudert.

Crèche La Pomme de Pin
Tél : 05 56 22 80 39. Responsable : Mme Barbe.

École municipale de musique
Coordinatrice administrative – Mme Chabroux.
Permanence le mardi de 9h à 11h45. Tél : 05 56 22 69 18

Services Techniques.
Tél : 05 56 22 88 27.

Police municipale, *Tél. : 05 56 22 45 00.*

Services
ADIL33 (Logement), *Tél. : 05 57 10 09 10*
Assainissement. SIBA, *Tél. : 05 57 52 74 74* (Arcachon).
Centre De Valorisation, *Tél. : 05 57 52 38 38.SITA.*
Collecte des ferrailles, le 3e jeudi de chaque mois (inscription aux services techniques de la COBAS), *Tél. : 05 56 54 16 15.*
Collecte sélective des déchets, COBAS, vendredi. Végétaux : mercredi + jeudi. Jusqu'au 12 septembre, 2e collecte des Ordures Ménagères le mardi entre 11h et 18h.
Conseil en architecture, *en mairie, sur RDV, le 1er mercredi du mois de 15h15 à 16h15. Tél. : 05 56 52 61 34.*
Consultation de tabacologie : Hôpital d'Arcachon. *Tél. 05 57 52 91 58.*
Déchetterie, *Tél. : 05 56 22 65 15.*
Démoustication, *Tél. : 05 56 26 88 63.*
EAU (VEOLIA EAU), Arcachon. *Tél. : 0811 90 29 03.*
EDF/GDF, Dépannage *Tél. : 0 810 333 033.*
Urgence gaz *Tél. : 0 800 47 33 33.*
Eglise Saint-André, Abbé Jean-Laurent Martin. *Tél. : 05 57 52 48 42.*
Enfants disparus. *Tél. national d'urgence :116 000.*
France Telecom, *Service commercial : 1014. Dérangements : 1013.*
Gare SNCF, *Tél. : 05 57 52 30 08.*
Gendarmerie, *Tél. 05 57 52 74 30.*
OT, Syndicat d'initiative, *Tél. : 05 56 22 80 46.*
P.J.J. (Protection Judiciaire pour la Jeunesse), uniquement sur RDV, *Tél. 05 56 12 38 12.* Etage de la Gare du Teich.
Pompiers, *Tél : 05 56 22 63 00,* Caserne rue St-Louis.
La Poste, M. Clause, Directeur. *Tél. : 05 56 22 88 03.*
Service d'Hygiène, Biganos, *Tél. : 05 57 76 23 23*
Eloa, Biganos, *Tél. : 05 57 17 17 20*
Taxi. *Tél : 06 47 21 47 05*
UFAL, *Défense des consommateurs, Mme Arlette Jacques, sur RDV. Tél. : 06 85 86 91 96.*

MAISON DES ASSOCIATIONS

Conciliateur de justice,
Le 1er samedi du mois, de 10h à 12h. Sans RDV. Tél. : 05 56 22 68 99.

SANTE

Médecins
Dr Pouchet : *Tél. : 05 56 22 61 25 - 06 11 71 63 31.*
Dr Aurejac-Izard : *Tél. : 05 56 22 61 26 – 05 57 19 60 44.*
Dr Durando, Dr Videau : *Tél : 05 57 15 83 10.*
Dr De Witte (psychiatre). *Tél. : 06 98 94 32 74.*
Dr Perrot-André (Rhumatologue). *Tél. : 05 57 16 26 58.*

Chirurgiens-dentistes
Dr Jeanson : *Tél. : 05 56 22 84 06.*
Dr Diverres, Dr Bardou-Jacquet *Tél. : 05 56 22 67 42.*
Dr Martet : *Tél. : 05 56 22 82 22.*

Pharmaciens
Pharmacie du Delta. *Tél. : 05 56 22 69 35.*
Pharmacie du Port. *Tél. : 05 56 22 88 25.*

Cabinets Infirmiers
Cabinet Couepel, Destouesse, Blanc, Pitou, Couepel *Tél. : 05 56 22 64 81 - 06.08.23.00.11.*
Mmes Thermidor, Devillepoix *Tél. : 05 56 22 85 38 – 06 08 89 58 51.*
Mme Gojecki, *Tél. : 05 57 70 01 79 - 06 63 14 22 01*
Mme Stirling, *Tél. : 05 56 22 89 53 - 06 08 68 29 60*
Mme Bougeard, *Tél. : 06 81 22 25 83 - 05 57 70 74 66.*
M. Marquis, M. Dagorne, *Tél. : 05 56 22 91 70 – 06 50 06 20 33.*

Ambulance
Secours du Bassin, *Tél. : 05 56 22 80 89*

Clinique vétérinaire Vetotek
Dr Gallardo et Dr Aguerre, *Tél. : 05 56 22 82 06.*

Orthophoniste
Mme Dheurle. *Tél. : 05 56 22 67 53,*
Melle Sautet. *Tél. : 05 57 15 63 68.*

Podologue
Mme Cavernes. *Tél. : 05 56 54 69 67 – 06 07 32 48 41.*
Mme Durand. *Tél. : 05 56 22 19 42.*

Psychologue/Psychanalyste
M. Bardon. *Tél. : 05 57 52 31 64.*
Mme Poulmarc'h. *Tél. : 06 31 14 93 30.*

Kinésithérapeutes
M. Bordenave. *Tél. : 05 56 22 81 31.*
Mmes Vorreux-Dujardin,Ceraldi. *Tél. : 05 56 22 61 07 (tél./fax). 06 78 04 68 22.*
M Panis, Mme Panis-Darnis, Mme Robin, Mme Lopez *Tél. : 05 56 22 87 92.*

Orthoptiste
Mme Grange-Kunz. *Tél. : 05 56 22 88 00.*

Ostéopathe
Mme Testud. Mme Falguerolles. *Tél. : 05 57 52 33 17.*
M Panis. *Tél. : 05 56 22 87 92 - 06 22 34 46 70.*
Mme Chassagne. *Tél. : 06 14 15 68 87*

Sage-femme
Mme Roesch. *Tél. : 06 82 53 06 58*

Services de soins à domicile
Tél. : 05 57 52 16 10 (soins à domicile). Arcachon.

MAISON DE LA SOLIDARITE

Centre Communal d'Action Sociale : Mme Morillas. *Mardi et jeudi de 15h à 17h30 et mercredi de 9h à 12h. Tél. : 05 56 22 89 61.*

Assistante sociale : *sur RDV, le vendredi matin, de 9h à 12h30. Tél. : 05 57 52 55 40. MDSI.*

CARSAT : *sur RDV 3646, Mme Poradka, 1er et 2ème lundi du mois.*

Cann-Abus : *permanence jeudi, de 17h à 19h. Tél. : 06 78 25 57 35.*

CLCV : Permanences les 1ers et 2èmes jeudi, de 9h à 12h. *Tél. : 05 56 54 20 13.*

Femmes solidaires : *1er mardi de chaque mois de 14h à 17h.*

Familles en Gironde : *mardi de 9h à 12h sur RDV.* M. Deprat, *Tél. : 06 22 53 17 71.*

ENTRAIDE TEICHOISE, rue des Castaings. *Mardi, de 14h à 16h30 (alimentation), jeudi, de 14h à 16h30 (vestiaire). Tél. : 05 56 22 89 66.*

ESPACE JEUNES
Horaires en période scolaire :
Mardi, Jeudi 9h-12h, 13h30-19h. Mercredi et samedi 14h-18h30. Vendredi, 10h-12h et 15h- 23h30.
Permanences :
Mardi, jeudi et vendredi : 14h-16h.
Horaires en périodes de vacances :
Lundi et vendredi : 14h-18h30. Mardi, mercredi et jeudi : 14h30 à 23h30.
Tél. : 05 57 52 32 74. Portable : 06 15 46 30 44.
Accompagnement scolaire : La bande des savants *ouvert en période scolaire : mardi et jeudi, 16h30-18h30.*
Mission Locale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre – Jeunes de 16 à 25 ans. *Sur RDV : 05 56 22 04 22. Jeudi 9h-12h à l'Espace Jeunes. Vacances scolaires : Maison de la Solidarité, le mercredi de 9h à 12h sur RDV.*

Livraison de repas
Aide à domicile
mandataire - prestataire

Notre secteur d'intervention

ARA

Garde de nuit
Aide à la personne

3, allée de Marengo - 33470 Gujan-Mestras - Tél. 05 56 54 87 87 - ara.bas@wanadoo.fr

AQUITAINE REPAS ET ASSISTANCE

Sarl Pascal BRUNIE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Installation - Dépannage

Electricité générale - Isolation
Chauffage électrique - Climatisation

4, rue du Teychan
33460 Le Teich
brunie.chauffelec@wanadoo.fr

Technique : 05 56 66 74 85
Portable : 06 07 37 06 92
www.brunie.chauffelec.com

CAVE LE TEICH VIN
«Vins fins & Spiritueux»

+ de dégustations
+ de choix

61 bis Av. de la Côte d'Argent
33470 LE TEICH
Tél. 05 56 22 88 90
contact@caveleteichvin.fr
Horaires : 9h30/12h30
15h30/19h30
Face à l'église - Grand parking
www.caveleteichvin.com

Votre nouvel espace cave fête ses 1 an !
Animations Spécial fête des pères mai et juin
Venez nombreux !

Bar-Hôtel-Restaurant
le Central Café
le Teich

61 avenue de la Côte d'Argent
33 470 le Teich
05.56.22.65.64
www.lecentralcafe.com
contact@lecentralcafe.com

CTMI

Chaudronnerie,
Serrurerie,
Peinture, Sablage,
Fabrications de
charpentes métalliques,
Portails.

Pro & Particuliers

Jean-Michel PINET
Gérant

ZA Sylvabelle
33470 LE TEICH
Tél/Fax : 05 56 22 69 27
Mobile : 06 84 20 13 32
ctmi@laposte.net
www.chaudronnerie-ctmi.com

SUPER U
les nouveaux commerçants
et sa galerie marchande

"La Proximité à votre service
7 jours sur 7
pour plus de rapidité."

Horaires : du Lundi au Vendredi
8h30 - 12h30 / 15h00 - 19h30
Samedi : 8h30 / 19h00
Ouvert Dimanche matin

24/24

Avenue de Bordeaux
33470 LE TEICH
☎ 05 56 22 88 21
Fax 05 56 22 68 81

ALL SUITES
APPART HOTEL

★ ★ ★

POUR VOUS, VOTRE FAMILLE, VOS AMIS...
le meilleur de l'accueil et du service.

RÉSIDENCE

Services inclus :
Piscine
Tennis
WIFI gratuit
Salle de sport
Kitchenette Equipée
TV écran plat

1246 Avenue Gustave Eiffel
33260 La Teste-de-Buch
05 56 22 05 00
lateste@allsuites-appart.com

HÔTEL

Services inclus :
Sauna
Salle de sport
Piscine
Climatisation
WIFI gratuit
TV écran plat

7 Rue Copernic
33470 Le Teich
05 56 22 08 08
leteich@allsuites-hotel.com

Création Groupe Pichet Communication - Document non contractuel

www.allsuites-appart-hotel.com